LANNOY

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Jeudi 12 janvier, à 14 h., à l'Ecole des filles.

VACCINATION DES ENFANTS aujourd'hui, à 9 h. à la Mairie.

LYS

SAUVETAGE A LA NAGE. — A la filature de Lys, Delannoy et fils, une ouvrière fileuse, Mlle Marie-Madeleine Gobert, 26 ans, a eu l'épaulement gauche cassé par un fil d'étoupe.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Jeudi 12 janvier, à 14 h. 30, à l'Ecole maternelle, rue Jeanne-d'Arc; à 15 h. 30, à l'Ecole maternelle, rue Anatole-France.

TOUFFLERS

RECENSEMENT DES CHEVAUX ET DES PIGEONS VOYAGEURS. — La Mairie a enregistré les déclarations suivantes : Chevaux : 25 chevaux bougres, 23 jumenta, 1 mule; — Pigeons : 50 amateurs possèdent 719 pigeons, dont 430 cotrelés.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Distribution de tickets de pain et de charbon, jeudi 12 janvier, de 9 à 11 h., à la Mairie.

LEERS

SYMPHONIE BERNARD. — Ce soir mercredi, à 20 h. 30, répétition générale chez M. Prévoz, 1, rue de Roubaix.

MINET Frères
TAILLEURS (Tél. 63.23)
6, Rue des Manneliers, 6 — LILLE
CETTE SEMAINE :
VETEMENTS DE CEREMONIE
41337

ANNAPPES

L'installation de M. l'abbé A. Delannoy nouveau curé d'Annappes

Nous avons annoncé, il y a quelques jours la nomination, à la cure d'Annappes, de M. l'abbé Delannoy, curé de Saint-Roch, à Armentières.

L'installation canonique du nouveau pasteur sera faite par M. le chanoine Bailleux, doyen de Lannoy, le dimanche 15 janvier, à 14 h. 30

ASCQ

DEUX ARRESTATIONS POUR VAGABONDAGE. — Les gendarmes de Lannoy, en tournée dans la nuit de lundi à mardi, ont arrêté dans un hangar de la distillerie de M. Biernaert, du chef de vagabondage, Jules Lancelle, 54 ans, et Arthur Doucet, 55 ans, dépourvus de tout moyen d'existence. Conduits à la gendarmerie de Lannoy, ils ont été transférés, mardi, à la prison de Lille.

SAILLY

LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES sera perçue jeudi 12 janvier, de 8 h. à 10 h. 30, au débit de tabac Mille.

WILLEMS

LISTES ELECTORALES. — M. Camille Quiqueo a été nommé délégué de l'Administration chargé de la révision des listes électorales en 1933, en remplacement de M. Théophile Lemaire, décédé.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — M. Léon Chantraine a été maintenu dans ses fonctions d'administrateur du Bureau de bienfaisance depuis le 31 décembre 1926.

TOURNEE DU PERCEPTEUR. — Jeudi 12 janvier, à 9 h., à la Mairie.

STATISTIQUE DEMOGRAPHIQUE. — Il a été enregistré, au cours de l'année 1932 : 48 naissances (23 garçons et 20 filles); 17 mariages; 10 décès, dont 1 de 5 à 9 ans, 1 de 15 à 20 ans, 1 de 20 à 24 ans, 1 de 25 à 29 ans, 4 de 60 à 69 ans, 2 de 70 à 79 ans, 2 de 80 à 90 ans, 1 au-dessus de 90 ans.

Les causes des décès se répartissent comme suit : Tuberculose, 3; cancer, 1; maladies du coeur, 4; voies respiratoires, 3; cutanée, 1; méningite, 1; sénilité, 4; maladies diverses, 2.

CYSOING

La statistique de l'état-civil

Durant le quatrième trimestre de l'année 1932, l'état-civil a enregistré 16 naissances, 6 mariages et 10 décès.

Durant l'année 1932, il y a donc eu 64 naissances, dont 30 filles et 34 garçons, 44 décès et 29 mariages.

TOURNEE DU PERCEPTEUR. — Samedi 14 janvier, de 9 à 11 h., à Graves; mercredi 18, de 9 à 11 h., à Tressin.

APRÈS LE DRAME DE LA FORÊT DE MORMAL

Nous avons relaté dans quelles circonstances on avait trouvé dimanche matin dans la forêt de Mormal, le cadavre de M. Léon Renverset, 38 ans, qui, en compagnie d'un ami — M. Constant Codmont — s'y était rendu samedi soir pour chasser.

A la suite de cette découverte, ce dernier venait déclarer aux gendarmes que samedi soir alors qu'ils étaient aux aguets dans la forêt, un coup de feu claqua et M. Renverset s'affaissa.

M. Codmont surnommé « le Purgeur » croyant qu'il venait d'être surpris par des gardes s'enfuit sans s'occuper de son camarade.

Le soir même, il avertit Mme Renverset de l'accident — qu'il croyait mort — survenu à son mari.

Interrogée, la femme de la victime déclara que « le Purgeur » n'était pas venu le voir le soir du drame.

De plus, M. Codmont déclare qu'il a pris son camarade chez lui, alors que Mme Renverset soutenait que son mari était parti seul.

Cette affaire se complique ainsi d'une façon inattendue et l'on soupçonnait fortement déjà M. Codmont d'avoir davantage participé à l'accident qu'il voulait bien le déclarer.

Mme Renverset revenait entretemps sur ses précédentes déclarations et donnait cette fois raison au camarade de son mari.

Lundi après-midi a eu lieu l'autopsie du malheureux. Le médecin-légiste fera prochainement ses conclusions au juge d'instruction. Puissent-elles apporter sur ce drame quelques indices qui mettraient les enquêteurs sur la bonne voie et leur permettraient de faire toute la lumière sur cette affaire qui reste mystérieuse.

CARNET DU JOUR

NAISSANCE

— M. et Mme Louis Adam-Dessonville sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fils, Louis. — Tourcoing, le 9 janvier 1933. 72877d

COURS DE DANSE. — Albert Molina a l'honneur de prévenir les familles qu'il reprend un cours mixte tous les jeudis soirs, de 20 h. 30 à 22 heures, 22, rue de Lannoy, à Roubaix. Tél. 10.15. 41286

CHRONOLOGIE.

— Nous apprenons avec regret la mort de M. Francis Saligmon, décédé en son domicile, 7, rue Royer, à Dunkerque, à l'âge de 59 ans.

Le vénérable défunt était le père de notre excellent collaborateur M. M.-J. Saligmon, rédacteur au « Journal de Roubaix » à Tourcoing, à qui nous adressons nos condoléances émues et l'expression de nos sympathies attristées.

Les funérailles seront célébrées en l'église Saint-Eloi, à Dunkerque, vendredi 13.

Tables bridge
20 modèles de 115 à 500 fr.
BAILLY, 46, rue Nationale, LILLE
40759

Tourcoing

Aujourd'hui, mercredi 11 janvier :

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Caisse d'Epargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Bibliotheca Municipal de Bains : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30.

Bibliothèque Communale : de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h.

A la Bibliothèque communale

Le foyer d'érudition et de science que constitue notre bibliothèque communale n'est pas, nous l'avons déjà dit, à cette même place, connu comme il devrait l'être. Et pourtant, n'est-ce pas dans ces salles spacieuses, où ils rencontreront, avec l'accueil le plus agréable, le livre qui leur convient, que les amants de l'art, de la science et des belles-lettres trouveront, pour chacun de ces domaines, les ouvrages les plus importants et les mieux documentés.

Sur de vastes rayons, abrités par des verrières, plus de 12.000 volumes attendent de livrer leurs secrets à ceux qui les leur demanderont, et quelle que soit la question qui puisse les intéresser, tous les genres de revues les tiendront au courant de l'actualité la plus récente.

Le lecteur sérieux trouvera en quelques secondes, dans des catalogues parfaitement établis, l'objet de ses recherches. Ceux-ci viennent de s'enrichir encore de volumes très intéressants dont l'ensemble forme une véritable encyclopédie où nous puiserons à notre aise, selon que nous serons avides, ou de nous instruire, ou de nous distraire. Pour n'en citer que quelques-uns, nous nommerons l'étude superbe écrite sur la *Conquête et la pacification de l'Algérie*, par le général Azan.

Ceux qui ont la passion de l'histoire trouveront dans l'ouvrage de J. Héritier *Histoire de la IIIe République*, ou dans le volume de G. Roux *L'Italie fasciste;* les notions historiques les plus claires et les plus précises.

D'aucuns que la psychologie des célébrités intéressent, arrêteront leur choix sur *Mirabeau* de L. Barthou; ou encore *Le bonhomme Lénine* de Malaporte et même *Talleyrand*, l'ouvrage très important en trois volumes de G. Lacour. Ils n'oublieront pas de s'édifier sur l'admirable vie de *Saint-Vincent de Paul*, le grand apôtre de la charité chrétienne, qu'a décrite si merveilleusement Victor Giraud.

Et puis, si vous sentez au-dedans de vous un goût inné des choses de la politique: *La correspondance secrète du prince de Bulow et de Guillaume II*, traduite de l'allemand par Gilberte Lenoir, accaparera les instants précieux, où vous vous livrez à la lecture, au même titre que les *Mémoires du maréchal Joffre* et que les *Œuvres de Raymond Poincaré*, qui relatent au jour le jour, minute par minute, souvenir par souvenir, les neuf années que l'illustre homme d'Etat consacra au service de la France.

Voilà de quoi occuper, et sérieusement les quelques loisirs que peuvent laisser les occupations journalières.

La Semaine des coupons, prix réduits. V. Ledue, 15, place République, Tg. 41240

A L'ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DES SOUS-OFFICIERS D'INFANTERIE

Il est rappelé aux sous-officiers inscrits à l'Ecole de perfectionnement d'infanterie que la séance a lieu ce soir à 19 h. 30 précises au siège, 12, rue Faidherbe. A l'ouverture de la réunion le capitaine Guéranger, directeur de l'Ecole, remettra aux sous-officiers dont les noms suivent, les récompenses qu'ils ont obtenues pour leur assiduité aux cours durant l'année 1931-1932: Témoignage de satisfaction (ordre général n° 147): Ernest Casteleain, Albert Nys, Raymond Breyer, Jean Boute, Léon Playoust (adjudant), Jean Stien, Edgard Lemmens, Léon Grimonpré, Jean Crépel, François Leruste, René Dussoulombier, Emile Vigreux, Joseph Dubois, Emile Deplace.

Le directeur de l'Ecole félicitera de même les nouveaux promus dont les noms suivent qui viennent de passer d'un grade à un autre en raison des efforts soutenus qu'ils ont apportés pendant la dernière période, efforts qui ont été signalés par l'autorité militaire supérieure à leur centre mobilisateur et leur ont valu un avancement rapide justifié et mérité. Passe du grade de caporal à celui de sergent: Henri Casteleain. Passent du grade de sergent à celui de sergent-chef: Charles Bernaert, Edgard Lemmens, François Leruste, Jean Playoust, Jean Crépel.

Les autres propositions faites par le directeur de l'Ecole peuvent obtenir sans tarder, il faut l'espérer, leur effet au fur et à mesure des vacances produites au sein des centres mobilisateurs. Le sergent Albert Nys, lauréat du concours de Dr des sous-officiers d'infanterie de la 1re région obtient la médaille de bronze offerte par les officiers de réserve du 1er C. A. La conférence fixée est remise à une prochaine date.

DANS LA POLICE

M. Albert Desreux, sous-inspecteur de la Sûreté, reçoit la médaille d'honneur de la police

Nous apprenons que M. Albert Desreux, sous-inspecteur de la Sûreté, vient de se voir décerner la médaille d'honneur de la police municipale pour vingt années de bons et loyaux services.

Après la guerre qu'il fit dans l'armée d'Orient, M. Desreux rentra dans la police dont il faisait partie depuis février 1914. Nommé agent de sûreté en juillet 1921, il était admis au grade de sous-inspecteur en novembre 1931. Aujourd'hui c'est la médaille d'honneur qui par décret du 9 janvier 1933 vient honorer une carrière déjà bien longue au service du bien public.

Nous adressons à M. A. Desreux, nos vives félicitations.

L'ASSEMBLEE GENERALE DES « ENFANTS DE NEPTUNE »

La Société municipale de natation « Les Enfants de Neptune » clôturera sa saison 1932, dimanche prochain, par son assemblée générale, qui aura lieu à 9 h. 30, dans la salle des Amicales, rue du Haze, à Tourcoing.

L'ordre du jour de cette réunion, à laquelle sont invités tous les E.N.T. est le suivant: 1° Compte rendu moral de la société par le président; 2° Compte rendu financier par le trésorier; 3° Résultats sportifs par l'entraîneur; 4° Remise des médailles du Championnat du Nord de water-polo et de celles attribuées par la Fédération; 5° Renouvellement du tiers de la Commission.

Après l'assemblée générale, réunion de la Commission générale pour l'élection du bureau et décisions à prendre concernant l'organisation de la société.

Déserteur depuis cinq mois, il se fait pincer

La police tourquennoise avait été prévenue il y a quelques mois qu'un certain Arthur Fremault, âgé de 24 ans, était déserteur depuis le 27 août dernier. L'enquête ouverte par la sûreté, ne tarda pas à découvrir que le susdit, exerçant la profession de manœuvre, était domicilié à Mouscron, 30, rue du Mont-à-Leux.

Une surveillance particulière fut organisée à l'endroit de Fremault, qui, disait-on, comptait de se procurer un nouvel état-civil, et lundi, vers 16 h., au moment sans doute où il s'y attendait le moins, le déserteur se faisait cueillir dans la rue Gustave-Delory par le sous-inspecteur Deureux, du service de la sûreté.

Arthur Fremault avait déjà fait connaissance avec la correctionnelle pour un vol qu'il avait commis vers l'âge de 16 ans. Il avait été interné à l'école de Belle-Isle, en mer, jusqu'au moment où, à 18 ans, il s'engageait au 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique, à Gabès. C'est de ce régiment qu'il en porté déserteur à la date du 27 août 1932.

Il a été déféré à la prison militaire de Lille.

UNE ARRESTATION. — Lundi, vers 21 h. 30, les agents de Sûreté Lemaire et Beert, ont arrêté et écroué Georges Vanpamèle, 27 ans, demeurant 2, rue Desaix. Ce triste individu se trouvant dans un estaminet de la rue de Menin, tenta de dissimuler un porte-monnaie qu'il avait ramassé. Dans la crainte d'être découvert, il lança l'objet compromettant dans la cuisine de l'établissement et se rendit dans un autre cabaret.

Se trouvant en état d'ivresse, il se vit refuser à boire par le tenancier qu'il se mit à injurier; il provoqua également d'autres personnes présentes dans la maison en se livrant à des gestes obscènes. Il sortit enfin en causant du tapage.

C'est alors qu'interviennent les agents de Sûreté qui emmenèrent l'individu devant le Commissaire du 4e arrondissement.

Vanpaemele a été transféré au Parquet. Il sera poursuivi pour tentative de vol, outrage public à la pudeur, tapage injurieux et ivresse.

LA FRAUDE. — Les douaniers de service à la frontière, ont arrêté et remis entre les mains de la gendarmerie, Alphonse Verkamst, 30 ans, et sa femme, née Damman, 22 ans, sous dans domiciliés 76, rue du Bois à Mouscron. Ils étaient porteurs de 3 kilos de tabac belge.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Des formules de déclaration pour impôts cédulaires, impôt général sur le revenu, impôt sur les bénéfices commerciaux, seront distribuées à partir du mercredi 11 janvier dans les postes de police de la Croix-Rouge, du Blanc-Seau, rue de la Latte et de l'Epidème et à l'Hôtel de Ville (cour d'honneur).

LA VENTE AUX HALLES. — Marchandises vendues à la criée le 10 janvier 1933. — Poireaux, 1.55 à 1.60 la botte; mache, 4.50 le kg; salade, 8.00 à 17.00 le colis; pommes, 0.90 à 1.05 le kg; bananes, 25.00 à 33.00 la caisse; fleurs, 9.00 à 17.00 le panier; citrons, 1.60 le kg; mandarines, 2.50 à 2.90 le kg; oranges, 1.75 à 2.50 le kg; noix, 3.00 le kg; amandes, 7.50 le kg; camembertz, 0.75 à 1.35 la pièce; brie, 18.00 la pièce; port salut, 5.00 à 6.50 le kg; hollande, 14.00 à 15.00 le kg; saucisson, 6.00 à 7.00 le kg; beurre, 17.50 à 20.00 le kg; harengs, 0.60 à 0.80 le kg; harengs salés, 50.00 le fût; sprats, 9.00 le panier.

ARTISANAT FRANÇAIS. — La permanence de la section a lieu le mercredi de 18 à 19 h., salle des Artisans, Institut Colbert, 10, rue de Gand. Adhésions, renseignements, contrat d'apprentissage, brochure 137 pour les artisans électriciens, conseils sur le certificat d'artisan, nouvelle brochure intéressante pour les artisans.

ORPHEON L'ECHO DE LA FRONTIERE. — Ce mercredi à 19 h. 30, répétition générale du nouveau chœur. Présence indispensable.

ALLAITEMENT MATERNEL. — Paiement de la prime aujourd'hui au Bureau de Bienfaisance de 14 h. à 15 h. 30. Se munir de la carte d'identité ainsi que de la carte verte délivrée par la sauvegarde des nourrissons.

ASSISTANCE AUX FAMILLES NOMBREUSES. — Le paiement des allocations du mois de janvier se fera aujourd'hui au Bureau de Bienfaisance à 14 h. Se munir de la carte verte.

CERCLE UNION SYMPHONIQUE. — Ce mercredi à 20 h., assemblée générale suivie de répétition. Questions importantes.

MUTUELLE DOTALE SAINT-JOSEPH. — Les aumôniers et trésoriers des caisses fédérées sont priés d'assister à l'assemblée générale fixée au 12 courant à 8 h. rue du Moulin Fagot, 36.

ORPHEON DES TRAVAILLEURS. — Aujourd'hui à 20 h., reprise des répétitions générales au local.

MOUVAUX

LE CHOMAGE

Pendant la période du 2 au 7 janvier 1933, les allocations de chômage ont atteint la somme totale de 11.719 fr., se répartissant comme suit: chômage complet, 10.920 fr.; chômage partiel, 639 fr.50; secours du Bureau de bienfaisance, 159 fr. 50.

AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — MM. Louis Desplanques et Louis Evrard, membres sortants de la commission administrative de l'Hospice, ont été maintenus dans leurs fonctions jusqu'au 31 décembre 1936.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Jeudi 12 janvier, à 20 h., réunion annuelle. Compte-rendu financier. Renouvellement de la commission administrative.

MARCQ-EN-BARŒUL

A l'Union paroissiale du Plouich

Demain jeudi se tiendra dans la salle Jeanne d'Arc, rue du Boulevard, la réunion de l'Union paroissiale de la F.N.C. Elle sera marquée par une charmante fête de famille, au cours de laquelle sera tirée une belle tombola.

M. Joseph Danel, professeur aux Facultés catholiques, fera une conférence sur le sujet suivant: «Socialistes, pourquoi pas?»

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Demain jeudi, de 9 à 10 h., au Bourg et de 14 à 15 h. au Pont.

PAIEMENTS DE SECOURS. — Les secours mensuels seront payés aujourd'hui mercredi au bureau annexe de la Mairie aux heures habituelles.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS. — Section de Rouges-Barres. — La deuxième assemblée de ce Groupement en formation, a obtenu un plein succès et réuni plus de 100 adhérents. La prochaine réunion a été fixée au samedi 4 février prochain, à la Ferme de Rouges-Barres, pour l'élection du Bureau définitif.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

La statistique de l'état-civil

Au cours de l'année 1932, il a été reçu 53 déclarations de naissances, 33 mariages ont été célébrés, 2 jugements de divorce ont été transcrits, 54 décès ont été enregistrés dont 5 d'enfants de moins de 1 an. Au point de vue sanitaire, quatre personnes sont décédées de la tuberculose et six autres du cancer.

ENCORE UN OBUS. — Un obus fusant de 75 a été découvert dans le jardin de M. Gervais Villers, 151, rue de Tourcoing. Le service de déchargage de Douai a été prévenu pour l'enlèvement et la destruction de cet engin.

UN ACTE DE PROBITE. — Un bracelet-montre d'une certaine valeur a été trouvé par Mme Libert, rue de Tourcoing, 110, qui en a fait la déclaration à la Mairie. Toutes nos félicitations.

RECENSEMENT DES ETRANGERS. — Le recensement des étrangers en résidence dans la commune au 31 décembre 1932 donne les chiffres suivants : Belges, 990; Espagnol, 1; Hollandais, 5; Italiens, 13; Polonais, 18; Tchèco-Slovaques, 5. Total des étrangers, 861.

AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Par arrêté en date du 24 décembre 1932, M. le Préfet a maintenu en fonctions jusqu'au 31 décembre 1936, M. Arthur Boulanc, membre sortant de la Commission administrative du Bureau de bienfaisance, et M. Maurice Vincent, membre sortant de la Commission administrative de l'Hospice.

LA TOMBOLA DE LA DETTE. — La Mairie dispose encore de plusieurs billets de tombola dite de la « Dette ». Les amateurs sont priés de les acquérir jusqu'au 15 janvier, dernier délai. Cette tombola est dotée de milliers de lots de grande valeur. Le prix du billet est de 5 francs.

HALLUIN

Une entrevue des délégués patronaux et des Syndicats libres

Conformément à l'accord en vigueur, les représentants des Unions patronales d'Halluin, de Wervicq, et de Comines se sont rencontrés, pour la réunion de janvier, avec les délégués de la Centrale textile chrétienne de Belgique et des Syndicats d'Halluin, de Menin, de Wervicq, et de Comines affiliés à cette Centrale.

De part et d'autre les résultats bienfaisants des entrevues mensuelles, qui ont eu lieu sans interruption depuis un an, ont été rappelés. Des conflits ont été aplanis et, ce qui est mieux, d'autres ont été évités. La paix sociale a été bien servie par la bonne volonté des délégués patronaux et ouvriers et par l'esprit de justice et de collaboration confiante auquel ils ont été et resteront fidèles.

Les délégués ouvriers ont pris connaissance des rapports des délégués patronaux sur la situation économique et sur l'emploi des ouvriers.

La question des heures supplémentaires, et de leur payement, a été définitivement mise au point.

Des ouvriers spécialisés d'une usine ont transmis à leur patron une demande de modification aux tarifs et aux conditions de travail, devant amener une augmentation de salaire, et à laquelle il ne peut être fait droit. Cette demande n'ayant pas été faite par l'entreprise des syndicats ouvriers ne peut d'ailleurs pas être étudiée par les délégués syndicaux.

Les délégués ouvriers ont soumis aux délégués patronaux une demande d'amélioration aux conditions de travail dans un tissage. La question sera étudiée.

Une réclamation a été présentée par les délégués ouvriers au sujet d'un contremaître qui insisterait pour que les ouvrières sous ses ordres se fournissent de marchandises dans l'épicerie qui est tenue par sa femme. Les délégués patronaux feront le nécessaire pour que ces faits, s'ils sont prouvés, cessent immédiatement.

Les délégués ouvriers ont demandé que des attestations soient délivrées par les patrons lorsque les ouvriers désireraient travailler sur un métier au lieu de travailler sur deux métiers, et cela pour permettre l'obtention de secours de chômage. Il sera fait droit à cette demande.

La prochaine entrevue entre les délégués patronaux et les délégués ouvriers aura lieu le mercredi 1er février 1933.

LE NOMBRE DES ÉTRANGERS A DIMINUÉ

A la fin de 1931, le chiffre des étrangers résidant à Halluin était de 2.408. A la fin de l'année écoulée, ils n'étaient plus que 2.325, qui se décomposent comme suit: Belges 2.305, dont 1.083 hommes, 1.081 femmes et 141 enfants de moins de 16 ans. Les Polonais sont 6, les Suisses 2, les Espagnols 2, les Hollandais 5, les Italiens également 5.

Ajoutons qu'au 31 décembre dernier, la population d'Halluin comportait 13.588 habitants.

La fête annuelle de « Rerum novarum »

La section artistique des Syndicats libres « Rerum novarum » célébrera sa fête annuelle en un banquet qui aura lieu le samedi 21 février, à 19 h., à la Maison des Syndicats, 78, rue des Ecoles.

Le bal des supporters « Allez l'O.S. »

Le club si actif des supporters « Allez l'O.S. » organise, ainsi que nous l'avons annoncé, un grand bal de famille, au bénéfice de sa caisse de secours. Ce bal, appelé à un grand succès aura lieu lundi prochain 16 janvier, à 18 h., dans la salle des fêtes du « Foyer de la Paix », gracieusement mise à la disposition des organisateurs. Le programme de la soirée comportera en outre de nombreuses et brillantes attractions. La fête se clôturera par une superbe tombola, dotée de nombreux et importants lots. Ceux-ci sont exposés au siège du club, Café Tierrie, rue des Ecoles. Les tickets sont mis en vente en ce même local, ou auprès des membres supporters.

La fin de la grève des établissements Dufour frères

Une entrevue a eu lieu le 10 janvier 1933, dans les bureaux de l'Inspection du travail, sous la présidence de M. Vandenhamme, inspecteur départemental du travail à Tourcoing. Etaient présents: MM. Coole, sénateur de Courtrai; Dumortier et Schreel, délégués de la Centrale textile belge et du Syndicat textile C.G.T. d'Halluin; Bossuyt, sénateur de Courtrai, et Houte, délégué de la Centrale textile chrétienne belge et des Syndicats libres d'Halluin; Ley et Delroye, respectivement président et directeur de l'Union patronale d'Halluin; Vandenhamme, inspecteur du travail.

L'objet de la réunion était de mettre fin à la grève de la filature de lin Dufour frères, à Halluin. Après une courte discussion, les délégations patronale et ouvrières socialistes et chrétiennes décident de terminer le conflit aux conditions suivantes:

1° Le travail reprendra le 12 janvier 1933;

2° Les salaires actuels subiront une diminution de neuf pour cent (9 %) applicable en trois paliers, à savoir: 3 % à la reprise du travail, 3 % au 1er mars 1933, et 3 % au 1er mai 1933;

3° A partir de cette dernière date les salaires seront stabilisés jusqu'au 30 juin 1933;

4° Il est entendu que le délai de stabilisation fixé jusqu'au 30 juin 1933 ne signifie nullement qu'après cette date les salaires seront modifiés; la date ci-dessus n'est indiquée que pour donner tout apaisement aux ouvriers;

5° La firme Dufour frères s'engage à reprendre tous les ouvriers.

Un incident d'atelier

Mardi matin, six ouvriers de la Tuilerie mécanique d'Halluin, se sont mis en grève à propos d'une question de réglementation du travail.

A « LA LYRE HALLUINOISE ». — Répétition générale demain jeudi, à 19 h. 30, « Café du Lion d'Or », place de l'Eglise.

A « LA PHILHARMONIE ». — Une répétition générale aura lieu ce soir, à 20 h., « Café des Vieux Amis », rue des Ecoles.

A LA « CONCORDIA-HARMONIE ». — Répétition générale demain jeudi, à 20 h.

A L.E.P.S.O.R. — Il est rappelé que ce soir, à 19 h. 30, aura lieu, au Foyer de la Paix, une séance à l'Ecole de Perfectionnement des Sous-Officiers de Réserve. Cette séance est donnée à l'intention des écoles d'infanterie et d'artillerie.

RONCQ

DANS LA DOUANE. — Le préposé des douanes Patteu, de la brigade de Roncq, est transféré en la même qualité à la brigade d'Halluin-Gauche.

AVIS AUX CHOMEURS. — Aujourd'hui mercredi, pointage des chômeurs partiels, à 14 h. 30; des chômeurs complets, à 10 h. 30.

A LA « FANFARE DU BLANC-FOUR ». — Ce soir, à 19 h. 45, répétition générale, « Café de l'Etoile », rue de Lille.

A LA « PHILHARMONIE ». — Ce mercredi, à 20 h., répétition générale, « Café de la Tête d'Or ».

BONDUES

A LA « CECILIENNE ». — Ce soir, à 20 heures, répétition générale, Maison de la Sainte Famille.

LINSELLES

A L' « ORPHEON LINSELLOIS ». — Ce soir, à 19 h. 30, répétition générale, au local.

LILLE

UNE RÉUNION DE LA CAISSE INTERCOMMUNALE DES RETRAITES

Le Conseil d'administration de la Caisse intercommunale des retraites s'est réuni, à la Préfecture, lundi 9 janvier, à 11 h., sous la présidence de M. Verlomme, secrétaire général du Nord, et de M. Ernest Couteaux, député du Nord, conseiller général, maire de Saint-Amand, vice-président de la Caisse. Assistaient également à la réunion, M. Delannoy, chef de division à la Préfecture, chef du Service administratif de la Caisse; M. Cordonnier, secrétaire du Conseil d'administration de la Caisse, secrétaire du Bureau de bienfaisance de Roubaix; M. Curette, rédacteur du Service des Eaux de Roubaix-Tourcoing, etc.

Après adoption du compte-rendu de la précédente réunion, le Conseil d'administration procède au vote du budget primitif de 1933 et du contingent à mettre en recouvrement pour paiement des pensions et compléments de pension à prélever sur le fonds commun.

Diverses questions de détail sont ensuite discutées et réglées et les pensions des adhérents énumérés ci-après sont liquidées:

Mme Marie-Louise Maertens, veuve de M. Vanheulenbrouck, du service des Eaux de Roubaix-Tourcoing;

Mme Weyermann, veuve de M. Sagaert, garde champêtre, à Comines; Mme Macou, veuve de M. Hespel, garde champêtre retraité à A[illegible]s; Mme Rose Delmette, veuve de M. Henri Froment, manœuvre aux services des Eaux de Roubaix-Tourcoing; Mme Marie Delmée, veuve de H. Henri Lescouffe, garde champêtre d'Hem.

Tapis Français
Tapis d'Orient
COLLECTIONS VARIÉES AUX MEILLEURS PRIX
MEUBLES
DÉCORATION AGENCEMENTS
à l'Ameublement Général
Etabts DHAINAUT
(Téléphone : 8-59)
57-59-59 ter, r. Nationale
LILLE 24016

La situation fiscale des propriétaires de villas sur les plages

Une réponse de M. Chéron à M. Jean Coache

A une question de M. Jean Coache, député d'Abbeville, M. le ministre des Finances vient de répondre:

Monsieur le Député,

Vous m'avez demandé quelle est la situation, au point de vue fiscal des propriétaires qui louent sur les plages des appartements ou des villas, meublés ou non.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que que la location d'appartements ou de villas non meublées ne donne pas lieu à l'application du impôts commerciaux, la totalité du revenu qu'en retire le propriétaire appartenant, en ce cas, à la cédule financière.

Par contre, lorsque la location est faite en meublé et qu'elle a un caractère habituel ou périodique, le bailleur est passible, conformément à la jurisprudence constante du Conseil d'Etat, de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, de la taxe sur le chiffre d'affaires et de la Contribution des patentes.

L'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux s'applique dans l'espèce aux bénéfices que l'intéressé retire de la location en meublé, en sus du revenu d'après lequel l'immeuble loué est assujetti à la Contribution foncière.

Agréez, Monsieur le Député, l'assurance de ma haute considération.

NORD

LE TRAGIQUE ACCIDENT DE LA GARE DE BERGUES

Mort de la victime

Nous avons relaté le tragique accident qui s'est produit en gare de Bergues et au cours duquel, en voulant sauver une femme qui traversait les voies, un employé, M. Caron, avait été culbuté par une locomotive.

Toute la journée de lundi, le malheureux employé fut à toute extrémité. Mardi à 10 h., M. Caron décédait à l'hôpital de Rosendaël, des suites de ses blessures.

UN ÉBOULEMENT SE PRODUIT A VIEUX-CONDÉ

Un mort

Un éboulement s'est produit mardi matin à la fosse de Vieux-Condé de la Compagnie des mines d'Anzin. On réparait un montage à l'étage de 500 mètres quand un éboulement se produisit, ensevelissant Albert Szymanowski, âgé de 41 ans, et atteignant Louis Provszak, qui fut blessé.

On dégagea Szymanowski mais il avait succombé à l'asphyxie lorsque le travail fut achevé. Le malheureux laisse une veuve et deux enfants. Provszak s'en tirera avec quelque jours de repos.

Le mystérieux détenu de Valenciennes est transféré à Cuincy

A la suite de sa condamnation à six mois de prison pour vagabondage, André Soudant, le mystérieux détenu de Valenciennes va être transféré à Cuincy. Soudant a fait appel du jugement du Tribunal de Valenciennes. Son attitude devant la Cour sera-t-elle la même que celle qu'il observa devant ses premiers juges?

Et voudra-t-il indiquer la provenance du riche stylo trouvé en sa possession lorsque les gendarmes français l'arrêtèrent à la frontière de Quiévrechain?

A Feuchy, au cours de son travail, un ouvrier a la tête broyée

M. Charles Bomart, 20 ans, demeurant à Athies, travaillait à l'usine des engrais chimiques de Feuchy, dans la nuit de vendredi à samedi, quand soudain, alors qu'il chargeait sa wouette à un tas d'engrais, un éboulement se produisit et une masse solide du poids d'environ 1.500 kilos, l'atteignit et le projeta rudement sur le sol. Quant on le releva, il avait la tête broyée.

« Je digérerais des cailloux »

« Moi, disait-il, mais je digérerais des cailloux ! » En fait, il possédait l'estomac le plus complaisant de la terre. Au restaurant, ses voisins de table l'enviaient en songeant à leurs digestions laborieuses. Que ne connaissent-ils les Pastilles digestives Rennie ! De ce ces pastilles — deux excellents bonbons — succès après chaque repas leur permettraient de faire impunément les festins les plus copieux. En augmentant les sécrétions gastriques, en neutralisant toute acidité, le Digestif Rennie supprime la cause de tous les malaises digestifs. 3 fr. 95 la boîte de poche; 12 fr. 75 le grand flacon (pastilles ou poudre), toutes pharmacies.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DE LILLE

(3e Chambre)

Présidence de M. Richard

Audience du 10 janvier 1933

Le chapitre des fraudeurs. — Le 10 décembre, la frontière était franchie à Wervicq, par un camion chargé de fagots que conduisait le sieur Augustin Bertrand, 34 ans, chauffeur à Roubaix; une inspection du véhicule par les douaniers amena la découverte de quarante-sept balluts de tissu de jute renfermant 2.191 kilogrammes de tabac étranger. Bertrand a été condamné à un mois d'emprisonnement et à une amende de 131.437 frs 50.

— Edouard Delattre, 37 ans, menuisier à Roubaix et son fils Désiré, 21 ans, simulent, soutiennent le 13 décembre vers dix-sept heures de l'immeuble portant le numéro 54 de la rue Victor-Hugo à Croix; le premier portait un sac volumineux soutenu par le second; le paquet contenait trente-deux kilogrammes de tabac étranger répartis en paquets de deux cents cinquante grammes; 227 kilogrammes de tabac et quatorze kilogrammes de cigarette de provenance étrangère, furent découverts au cours d'une perquisition pratiquée au domicile des deux hommes. Edouard Delattre a été condamné à quarante-huit jours d'emprisonnement. Tous deux ont été condamnés à une amende de deux mille francs.

— Antoine Olaia, 19 ans, calorifugeur, à Mouscron, rue de Baltimore 60 et Jean Ghys, 24 ans, marin, même adresse, qui ont introduit le 4 janvier douze kilogrammes de tabac étranger, ont été condamnés à quinze jours d'emprisonnement et à une amende de sept cent cinquante francs.

— Julia Verbeke, 29 ans, coupeuse en confections à Roubaix, rue Deremme, 138 et Jeanne Vandenberghe, 31 ans, ménagère à Roubaix, rue du Grand Chemin, 89, ont été arrêtées à Leers tandis qu'elles transportaient huit kilogrammes de tabac étranger; six jours d'emprisonnement et une amende solidaire de cinq cents francs.

Mœurs. — Pour le délit d'outrage public à la pudeur, Paul Meunillon, 37 ans, rempailleur, demeurant à Tourcoing, 65, rue de la Vigne, a été condamné à vingt-cinq francs d'amende avec le bénéfice du sursis.

Les droits du Fisc. — Le 24 octobre, au marché de Fives, Moïse Drui, camelot à Douai, rue de Jong, vendait des pièces détachées de briquets et indiquait la méthode pour mettre l'objet en état de marche. Aucune des pièces n'étant estampillées, le camelot a été condamné à une amende de trois cents francs et à diverses amendes fiscales.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE ROUBAIX

Présidence de M. E. Honoré, juge de paix des Cantons Est et Ouest de Roubaix

Un intéressant jugement en matière de circulation

Le 29 septembre, M. Jacques Clarisse, demeurant à Roubaix, se voyait dresser procès-verbal, parce que l'automobile qu'il conduisait, la nuit, était munie d'un seul feu blanc à l'avant et était démunie de feu rouge à l'arrière.

Lors de sa comparution devant le Tribunal de simple police, le contrevenant déclara